

*Pôle communication*  
24.65.42

Mardi 18 février 2025

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Alerte aux pratiques de ventes pyramidales et aux clubs de voyages non autorisés**

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, par l'intermédiaire de sa direction des Affaires économiques (DAE), met en garde la population contre l'organisation de réunions d'information appelées « Travel Parties » ou « Clubs de voyages », ainsi que contre des pratiques assimilables à des ventes pyramidales, prohibées par la réglementation.

Ces pratiques sont souvent promues par des réunions, via les réseaux sociaux, les courriels ou par le bouche à oreille, et proposent des adhésions payantes dans le cadre d'une activité de vente directe. Il est souvent avancé que les adhérents pourront ensuite développer leur propre activité et espérer des bonus, des gains voire des rendements importants.

Le gouvernement appelle donc les Calédoniens à faire preuve de vigilance, pour deux raisons principales :

1. **L'exercice de l'activité d'organisateur de voyages est soumis à une licence.** Actuellement, les organisateurs à l'origine de ces réunions sont inconnus des services compétents et ne disposent pas des autorisations requises. Toute activité de ce type exercée sans licence est illégale et prohibée.
2. **Les ventes pyramidales sont interdites par la loi.** Le principe de ces pratiques repose essentiellement sur le recrutement de nouveaux membres, avec des gains générés par les frais d'entrée et les abonnements plutôt que par la vente effective de services ou de biens.

Dans un contexte économique tendu, les propositions d'activités de ce type peuvent attirer des personnes en quête d'emploi ou de compléments de revenus. Le gouvernement appelle chacun à la prudence et encourage les consommateurs à se renseigner avant tout engagement.

Pour toute information ou pour signaler une pratique suspecte, contactez la direction des Affaires économiques (DAE) : 23.22.50 / [dae@gouv.nc](mailto:dae@gouv.nc)

\* \*  
\*

*\*\* Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur [gouv.nc](http://gouv.nc) \*\**